

Service Education

Osny, le **08 DEC 2022**

**OBJET : Inscription espace citoyen**

Réf : CR/TR/PG/MG

Courriel : [scolaire@ville-osny.fr](mailto:scolaire@ville-osny.fr)

*Merci de rappeler nos références  
dans toute correspondance.*

Madame, Monsieur,

Votre enfant fréquente les activités périscolaires, à ce jour et sauf erreur de notre part, vous n'avez pas fait les démarches nécessaires pour l'inscrire sur votre Espace Citoyen. Nous vous rappelons que cette démarche est **obligatoire**.

En effet, ce nouveau système de pointage a été mis en place depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et permet aux familles d'effectuer leurs réservations en ligne.

C'est pourquoi, **je vous demande de procéder à l'inscription de votre enfant sur votre Espace Citoyen et d'effectuer ses réservations dans les plus brefs délais**. Je vous informe également qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, les activités non réservées seront majorées entre 50% et 100%.

Voici un rappel des différentes étapes à effectuer pour l'inscription de votre enfant :

**1- Créez votre espace citoyen**

rendez-vous sur :

<https://www.espace-citoyens.net/osny>

Créez votre espace en acceptant les conditions générales d'utilisations, puis renseignez vos informations personnelles. Lors de la dernière étape « *authentication* », il vous sera demandé votre « **Service Clef : Enfance** » en bas de page. Si vous ne la connaissez pas, envoyez un mail à [periscolaire@ville-osny.fr](mailto:periscolaire@ville-osny.fr).

**2- Créez votre dossier périscolaire**

Une fois cette clef enfance activée, vos enfants apparaîtront sur votre espace. Vous pourrez alors compléter leur « **Dossier périscolaire** ».

Renseignez les informations demandées sans oublier de joindre les « **pages de vaccinations** » du carnet de santé ainsi qu'un « **justificatif de domicile de moins de 3 mois** » à votre nom.

### 3- Inscriptions périscolaires

Après un délai de 24h à 48h, vous recevrez un **mail de validation** du dossier périscolaire et pourrez alors effectuer les « **inscriptions périscolaires** » de vos enfants selon les temps d'accueil souhaités (accueil du matin, soir, étude, cantine, ...).

### 4- Gérez mes réservations

Il ne vous restera plus qu'à cliquer sur « **Gérer mes réservations** » afin de choisir les jours de fréquentation souhaités (possibilité d'inscrire à la journée, à la semaine, au mois...).

**Une borne informatique est disponible tous les après-midis de 14h à 18h30 à l'accueil de loisirs du Bois Joli. Un agent communal est également présent pour vous accompagner dans vos démarches (01.30.30.05.92).**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Michel Levesque



**Maire d'Osny,  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération de Cergy-Pontoise**



Christine Robert



**Adjoint au Maire,  
Déléguée à l'Education**